

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

n° 01.161

L'An Deux Mille Un, le 26 décembre à 18 h 30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Henri LE GUEUT, Premier Adjoint.

DATE DE CONVOCATION

19 DECEMBRE 2001

DATE D'AFFICHAGE

19 DECEMBRE 2001

ETAIENT PRESENTS : M. LE GUEUT, Mmes MONTRON, GEOFFROY, MM. BOURGEOIS, CHABANEAU, Adjoints,

Mme BRAULT, MM. BUJARD, CAU, COASSIN, Mmes COURTIN, CROUE, Mme DOUMECQ, M. FAVRE, Mme GRAMMATICO, M. GUIARD, Mlle ISENDICK, MM. LIBOUBAN, MERLE, Mme PELTIER, MM. POTENNEC, RAYMOND, Conseillers.

ETAIENT REPRESENTES : M. MOST par M. LE GUEUT
M. HUGENDOBLER par Mme COURTIN
Mme LECOMTE par Mme GRAMMATICO
M. BOISNARD par M. CHABANEAU
Mme DACOSTA par Mme DOUMECQ
M. DENIS par M. BOURGEOIS
Mme DURAND par Mlle ISENDICK
Mme JOLY par M. MERLE
Melle LABEYRIE par Mme GEOFFROY
M. SIMONNET par Mme PELTIER

ABSENTS-EXCUSES : Mlles BARRAUD-DUCHERON, TURPIN

Nombre de Conseillers
en exercice : 33
Nombre de Présents : 21
Nombre de Votants : 31

Mlle ISENDICK a été élue Secrétaire de séance.

OBJET : CENTRE SOCIAL MARNE YEUSE : CREATION D'UN POSTE ADULTE RELAIS

VOTE : UNANIMITE

Monsieur le Préfet de Charente-Maritime nous a communiqué un dossier présenté par le Centre Social Marne Yeuse de Royan, en vue de créer un poste adulte relais pour assurer la médiation sociale dans le quartier Marne Yeuse.

Le dispositif adulte relais s'inscrit dans le cadre du contrat local de sécurité et l'avis motivé de la commune est nécessaire compte tenu du financement complémentaire du poste créé, que celle-ci doit assurer.

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du Rapporteur,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- de donner son accord à une participation financière de 65 000 F/an pour les années 2002, 2003 et 2004 à verser au Centre Social Marne Yeuse pour le poste adulte relais (médiation sociale sur le quartier Marne Yeuse) dans le cadre du contrat local de sécurité.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

**Pour le Maire,
Le Premier Adjoint,
H. LE GUEUT**

**Certifié Exécutoire
Compte-tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 27 décembre 2001
Certifié Conforme
Mairie de Royan
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général Adjoint des
Services,**

H. THOMAS